

# ACCORDO France Italie

## Vers un scénario commun d'approvisionnement en bois énergie

Dans le précédent numéro de « la feuille et l'aiguille », nous faisons l'écho du lancement d'un projet franco-italien, Accordo, rassemblant le Pays de Haute-Provence et la Comunità Montana Valle Stura, autour d'une réflexion sur l'approvisionnement d'unités de valorisation de la biomasse ligneuse énergétique en circuit-court. Depuis, les instances de gouvernance du programme se sont retrouvées pour dresser un état d'avancement.

La mise en commun est le maître mot du projet Accordo « Approche croisée, coopération renforcée, développement d'outils opérationnels ». Lors du dernier comité technique, organisé à Turin fin avril 2014, les organismes d'appui du projet, *Istituto per la Pianeta da Legno e l'Ambiente* (IPLA) et *Chiantana srl* d'une part, le Centre régional de la propriété forestière Provence-Alpes-Côte d'Azur d'autre part, ont mis en commun leurs méthodes respectives pour la gestion de massifs forestiers et ont travaillé à l'élabo-ration d'outils de synthèse, utilisables de part et d'autre de la frontière.

Un comité de pilotage associant les porteurs territoriaux du projet, leurs partenaires techniques et l'association Forêt Méditerranéenne, chargée de la communication sur les résultats en France, s'est ensuite tenu le 16 mai à Forcalquier, siège du Pays de Haute-Provence. Après une radioscopie des contextes techniques, juridiques et politiques, la mise en partage d'expériences en matière d'installation de dispositifs de gestion durable à des échelles de massifs, a permis d'illustrer les références techniques de chaque partenaire. Une méthode a été proposée pour synthétiser les étapes de la mise en œuvre d'un

schéma de contractualisation de l'approvisionnement en biomasse énergétique territoriale. Elle comprend cinq temps :  
– une identification des intérêts aboutissant à une cartographie hiérarchisée des familles d'acteurs, validée dans le cadre d'un processus participatif mobilisateur ;  
– une caractérisation des res-

sources territoriales, de leurs potentialités de mobilisation notamment en termes d'atouts/faiblesses et opportunités/menaces pour le territoire ;  
– une synthèse des enjeux aboutissant à la planification stratégique des actions et à une cartographie des gisements portant des étiquettes de volumes et de prix de revient ;  
– l'installation de gouvernances participatives décentralisées, dotées de capacités juridiques pour la mise en œuvre de la gestion opérationnelle des gisements ;

– l'élaboration d'outils participatifs pour l'évaluation, la communication des résultats et le renforcement des capacités des acteurs.

Un modèle commun de plan d'approvisionnement est en cours d'élaboration. Il concerne la vallée Stura et le périmètre de la charte forestière de territoire Montagne de Lure. Pour les Piémontais, l'enjeu vise à

approvisionner la centrale de cogénération fournissant de la chaleur à une laiterie coopérative installée à Demonte. Côté français, le Pays de Haute-Provence poursuit son action en faveur d'un approvisionnement territorialisé de la plateforme de Banon gérée par la coopérative locale, Provence Bio-Combustibles.

Des actions complémentaires sont prévues en matière de renforcement des capacités des entreprises partenaires. Ainsi, il est prévu que l'IPLA organise une session de formation, dans la vallée Stura, pour présenter des résultats d'organisation de chantiers de mobilisation de la ressource bois-énergisable. De même, un voyage d'études associant tous les partenaires est prévu le 26 septembre pour une visite commentée de la foire de matériel forestier *Bosco e Territorio* en Italie. Le CRPF PACA pour sa part est chargé de la mise en œuvre des chantiers pilotes labellisés « méthode ACCORDO », sur des peuplements faisant l'objet d'une gestion concertée sur la montagne de Lure.

Cette expérience confirme les possibilités de convergences entre la France et l'Italie en matière de gestion forestière durable inscrite dans une perspective de développement des territoires ruraux méditerranéens.

FM

Pour plus d'informations :  
jean-michel.rivereau@paysdelahauteprovence.com  
gilles.martinez@crpf.fr



Photo : Broyeur participatif des forestiers et porteur d'initiative, séparation de Rio, Combustibles. Photo M. de Gusa CRPF PACA

la feuille & l'aiguille n°95, mai 2014

## Bois et liège

# Une séparation réussie

L'ASL de la suberaie varoise a tenu son assemblée générale le 14 avril dernier à Collobrières dans le Var. Ce fut l'occasion de présenter le bilan de ses activités, mais aussi de proposer quelques pistes pour améliorer suberaie et valoriser le liège. Parmi elles, une nouvelle machine...

Aujourd'hui, les efforts sylvicoles associés à la suberaie se concentrent essentiellement sur la régénération des suberaies vieillissantes, et à juste titre. En effet, la relance de la filière liège dans le Var, passe par une amélioration indispensable de la qualité du liège et donc par l'amélioration préalable des peuplements. Or cette première phase est loin d'être rentable, et les travaux sylvicoles nécessaires ne sont souvent pas réalisés.

Une technique qui permet de poursuivre les coupes d'éclaircies dans les jeunes peuplements et les coupes de régénération dans les vieux peuplements est l'exploitation de l'arbre entier. Après trituration, on obtient un broyat mélangé qui permet d'utiliser à la fois le bois et le liège, notamment en paillage, très prisé par les paysagistes et jardiniers. Mais cela ne conduit, au mieux, qu'à une opération « blanche » pour le propriétaire.

Une nouvelle machine est actuellement testée en Espagne, gros producteur de liège. A partir du granulats mélangés, elle permet, à la sortie, d'obtenir deux fractions complètement

séparées de bois et de liège. Le bois, sous forme de plaquette de qualité sans particule fine, peut être utilisé en bois énergie dans les chaudières ; les particules de liège peuvent être valorisées (notamment en isolation).

D'études sont en cours, actuellement menées par le Conseil général du Var et l'entrepreneur Melior. Ces nouveaux débouchés, s'ils restent encore limités, ouvrent néanmoins de nouvelles perspectives et donnent la possibilité de poursuivre les efforts sylvicoles en réalisant les travaux nécessaires dans les suberaies.

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez souhaite d'ailleurs investir, avec l'aide du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour acquérir cette nouvelle machine.

Comme l'a bien précisé Georgy Franco, secrétaire général Forêt Modèle, « Le paillage n'est pas une fin en soi, l'objectif est bien d'améliorer au final la suberaie pour faire du liège bouche à oreille des Maures ! ».

F

La machine testée par la société ALMO basée en Espagne. A la sortie, bois et liège déchetés sont séparés.

Photos J. B.

